

# PLAN STRATÉGIQUE POUR LE **TOURISME**

Sauvons le tourisme d'aujourd'hui...  
imaginons le tourisme de demain !

**Julie LECHANTEUX & Philippe OLIVIER**  
Députés français au Parlement européen  
Commission Transport et Tourisme



# Le Tourisme

Au cœur de l'Europe,  
une richesse inestimable pour la France

**7,2%** du PIB français

**320 000** entreprises touristiques

**1 200 000** emplois salariés

**700 000** emplois non-salariés

*« Le Tourisme en France,  
c'est 4 millions d'emplois directs  
ou indirects »*

CAFETIERS / BARS  
RESTAURATEURS  
ÉTABLISSEMENTS DE NUIT  
TRAITEURS  
HÔTELIERS  
GITES & MAISONS D'HÔTES  
CAMPINGS  
LOCATIONS  
CENTRES DE VACANCES  
INTERMÉDIAIRES  
SALARIÉS SAISONNIERS  
ÉVÈNEMENTIEL  
FESTIVALS  
COMPAGNIES DE TRANSPORT  
SERVICES  
MUSÉES  
PARCS DE LOISIRS  
PLAGISTES  
BASES NAUTIQUES  
GUIDES  
...ETC



# Le Tourisme

Au cœur de l'Europe,  
une richesse inestimable pour la France

« FAISONS DU TOURISME  
UN LEVIER DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE LOCALE,  
DÈS CET ÉTÉ »

**S**ans son tourisme, la France n'est plus la France. Le tourisme conduit vers la richesse de nos paysages incroyables, vers l'histoire incomparable de notre pays, vers notre art de vivre tellement admiré, mais aussi nous renvoie à nos songes, à nos rêves, à notre imaginaire national. Quoi de plus merveilleux que de faire partager tout cela, aux nôtres mais aussi à tous ceux qui sont curieux des autres, des joies et des beautés du monde ?

Professionnels du tourisme français, soyez loués de savoir accueillir et faire partager la France dans ce qu'elle a de plus beau, de plus convivial, de plus ludique, et souvent de plus inoubliable.

Avec la crise, notre pays, comme nos habitudes et parfois nos certitudes, se trouvent ébranlés par une situation inattendue, brutale, cruelle. À la violence du choc, s'est ajouté un confinement et maintenant l'imprévisibilité du déconfinement avec une incertitude sur les conditions de circulation et la reprise de nos activités. Le tourisme français et ses millions d'emplois directs ou indirects prennent de plein fouet l'ouragan.

Essentiels pour le pays, vous devez être puissamment aidés et surtout secourus avant l'été, avant que beaucoup d'entreprises n'aient péri.

Députés français du RN au Parlement Européen, nous œuvrons pour qu'une aide immédiate et accessible aux petites entreprises soit mise

en place. Sans attendre, il faut également pousser les pouvoirs publics à élaborer un plan de déconfinement sécurisé et efficace ; de manière pragmatique et concrète, ces dispositifs doivent prendre en compte la diversité des situations de chaque activité, de chaque région, et

presque de chaque entreprise pour une reprise aussi rapide que possible. Une grande campagne de sensibilisation doit inciter les Français à passer leurs vacances dans leur région ou en France. Des chèques vacances financés par les pouvoirs publics doivent être distribués. Ce tourisme relocalisé peut redonner vie à nos petits restaurants, à nos cafés ou à toutes ces activités qui enchantent nos étés. Parce que **l'envie de liberté, de convivialité et de détente dominera au sortir du confinement**, nous devons faire du tourisme le moteur de la relance de l'économie locale.

Après la période estivale dont la réussite touristique mobilise aujourd'hui tous nos efforts, viendra le temps de concevoir le tourisme dans « *la France d'Après* ». **Nous vous invitons à participer à nos côtés à la rédaction d'un « livre blanc » pour préparer ensemble le tourisme de demain.** Associez-vous à ce magnifique projet pour la France, de métropole et d'outre-mer avec vos contributions. Bon courage à tous !



« Vous devez être puissamment aidés et surtout secourus avant l'été »

**Julie LECHANTEUX & Philippe OLIVIER**  
Députés français au Parlement européen  
Commission Transport et Tourisme

# Crise sanitaire

Une terrible épreuve pour le Tourisme

Toutes les entreprises sont touchées,  
du Puy du Fou au camping de la plage :  
un million d'emplois immédiatement menacés

- Un arrêt brutal d'activité sur décision administrative
- Des Français et des étrangers qui renoncent par millions à leurs vacances
- Des dizaines de milliers d'emplois détruits
- Des centaines de milliers d'entreprises sans trésorerie
- Un accompagnement économique aléatoire des petites entreprises

Un secteur démoralisé par un calendrier flou, des déclarations officielles contradictoires, des incertitudes et une absence de visibilité qui contrarient tout projet de reprise effective.

## Les mesures prises sont nécessaires mais pas suffisantes

Les mesures de chômage partiel, les prêts garantis par l'Etat, les reports d'échéances bancaires, les délais de paiement pour les charges sociales et fiscales, les reports de paiement des loyers et factures des fluides, le recours à l'activité partielle pour des contrats CDI et CDD ou les fonds de solidarité pour les auto-entrepreneurs sont indispensables. Elles ne sont que des mesures conservatoires.

**Le Tourisme a besoin d'un grand plan de relance.**



*« Les coiffeurs peuvent réouvrir  
mais on nous interdit de rouvrir  
nos terrasses ! »*



50% de la pêche française  
est commercialisée par les  
restaurants.

2020

les Français renouent  
avec leurs terroirs





## Sortons de la crise avec une **nouvelle dynamique**

Pendant ce déconfinement, un énorme défi économique et social se profile devant nous. OEuvrans ensemble pour que cette année touristique bien particulière devienne la grande rencontre entre les Français et leurs terroirs.

Une rencontre entre ceux qui ont besoin de retrouver la douceur de vivre et ceux qui ont hâte d'accueillir les vacanciers.

### **Agir pour le tourisme, c'est :**

- **Définir des plans de déconfinement organisés et sécurisés par activité et par région**
- **Mettre en place un « plan Soleil » de relance de la filière**
- **Définir les axes pour « la France d'Après »**



# Un déconfinement organisé et concerté

Des plans de reprise d'activité planifiés, sécurisés et adaptés

Trois principes :

- **Les vacances 2020 doivent pouvoir avoir lieu**
- **Les plans de déconfinement dans le tourisme ne peuvent être généraux mais doivent dépendre du type d'activité et de chaque territoire**
- **Les professionnels doivent être habilités à proposer leurs plans de reprise**

## Un déconfinement en 3 phases :

I

• **Ouverture des sites extérieurs** : des plages, sentiers de randonnée, pistes cyclables et sentiers équestres, équipements sportifs respectueux des distanciations physiques (escalade, voile, golf ...) avec maintien des gestes barrières et éventuellement port de masques

• **Reprise des activités nature** individuelles ou en petits groupes et visites guidées extérieures (dans le respect des prescriptions sanitaires)

• **Réouverture des campings** longue durée. Les mobile-homes disposent de leurs propres sanitaires et les résidents y sont autonomes. Tous les lieux de socialisation resteront fermés (restaurants / bars / piscines... etc )

• **Ouverture des locations saisonnières** avec protocole d'hygiène renforcée

II

• **Réouverture des terrasses** de café et de restaurant avec mesures de prévention (distanciation, protocoles d'hygiène renforcés, ustensiles jetables, service réduit, formation des personnels.)

• Encourager **l'agrandissement municipal des terrasses** au cas par cas et favoriser la vente à emporter

III

• Ouverture si possible des **lieux de grande fréquentation**, piscines/cinémas et autres lieux confinés, parcs de loisirs, grands musées, après validation de leur plan de reprise d'activité élaboré en liaison avec les syndicats professionnels





## Un plan d'aide à la filière : agir sur l'offre et la demande

Un « Plan Soleil » immédiat de 50 milliards d'euros

### I. Une consolidation des entreprises

- **Annulation des charges fiscales et sociales** pour l'année 2020 pour les entreprises de la filière touristique qui ont réalisé moins de 70% de leur CA habituel
- **Suppression de la CFE** pour 6 mois
- **Accélération de la procédure** de remboursement du chômage partiel
- **Obligation** pour les banques d'accorder les **prêts garantis** par l'Etat
- **Mise à contribution des assurances** dans la perte d'exploitation des entreprises
- **Aide et conseil** à la mise aux normes sanitaires des établissements et des activités
- **Aide à la formation** des personnels sur les nouveaux protocoles sanitaires
- **Aide à l'adaptation** des entreprises à la nouvelle donne : clientèle locale, mise en avant de produit locaux, .....
- **Extension des terrasses** sur la voie publique en liaison avec les maires (sans coût supplémentaire)
- **Reconduction** automatique en 2021 de tous les contrats de concession





## Incitons les Français à profiter du plus beau pays du monde !

### II. Une incitation à consommer français

- Une grande campagne de **sensibilisation au tourisme local**
- La mise en place de **chèques vacances** en France (utilisables avant le 31 décembre 2020) financés par l'État
- Le **valorisation d'un tourisme local**, régional ou même départemental
- Le **plafonnement des billets** d'avion et de bateau à destination de l'Outre-Mer et de la Corse, au départ de la Métropole
- L'augmentation de 50% de la valeur du bon chèque vacances, lorsqu'il est utilisé en Outre-mer

### III. Le rétablissement de la confiance

- Pour les professionnels : rétablir la confiance dans l'avenir avec des **décisions concertées et fermes**
- **Suspendre temporairement les règlements** qui empêchent les adaptations d'urgence nécessaires (*ex loi littoral*)
- Pour les consommateurs : **rassurer la clientèle sur la sécurité sanitaire**, mettre le secteur en liaison avec les acteurs de la mobilité pour faciliter les déplacements régionaux



**Construire ensemble**  
le tourisme de demain



# Préparons le Tourisme pour la **France d'Après**

## **Vers des États généraux du tourisme**

Un grand plan d'investissement et modernisation des équipements

### **Cette crise a mis en lumière :**

- Des **failles** dans l'organisation du tourisme en France
- Un **manque de réactivité des institutions** en faveur des acteurs du tourisme
- Une **incapacité des pouvoirs publics** à rendre disponibles les équipements sanitaires indispensables à l'activité
- Une obligation d'appuyer le tourisme français et étranger sur le « *localisme* »

**Un euro dépensé pour le tourisme,  
doit être un euro utile pour soutenir la filière !**

### **Nous proposons de :**

- Faire dépendre le Secrétariat d'État au Tourisme du Ministère de la cohésion des territoires afin de **lier le tourisme au localisme** et de lui donner une nouvelle dynamique
- Mettre en place un grand plan d'aide à la **modernisation de la filière** pour maintenir son attractivité dans un secteur mondial de plus en plus concurrentiel
- **Réorganiser** la promotion touristique selon un principe simple : le département pour le tourisme de proximité, la région pour le tourisme en provenance de France, l'Etat pour le tourisme international
- Faire du tourisme l'instrument du **rayonnement** de la France dans le monde
- Faire de la sécurité des touristes une priorité



**En Europe, redéfinir le rôle  
de l'Union Européenne pour agir avec efficacité,**  
en vertu du principe de subsidiarité :

- **Réorienter les aides européennes** non seulement vers les compagnies aériennes qui les utiliseront pour des plans sociaux mais à tout le secteur touristique
- **Soutenir les offres touristiques** qui valorisent la richesse des territoires et la diversité des cultures nationales de l'Europe
- **Réserver les aides** aux entreprises qui payent leurs impôts dans les pays où elles exercent leurs activités
- Favoriser les **échanges d'expériences** entre les pays
- Créer un **fonds de secours** pour venir en aide aux entreprises en cas de cessation imposée d'activité (*raisons sanitaires, sécuritaires, climatiques, pollutions ...*)

**Une Europe de la coopération intelligente entre nations.**



**Envoyez-nous vos propositions pour construire le tourisme de demain.**

[julie.lechanteux-office@europarl.europa.eu](mailto:julie.lechanteux-office@europarl.europa.eu) - 06 08 05 96 83

Julie Lechanteux - Parlement européen - ASP04F349 - 60 rue Wiertz 1050 - Bruxelles - Belgique